

Autorisations

Sommaire

- Contexte
- Liste des propriétés
 - UI Configuration
 - Edition des éléments
 - Peut configurer des clusters
 - Paramétrage de sauvegarde
 - Par défaut, soumettre en Staging
 - Essais des checks
 - Test du check sur un poller (production)
 - Test du check sur la machine de configuration (test)
 - UI Visualisation
 - Actions
 - Peut effectuer des actions
 - Actions spécifiques sur les éléments
 - Planifier une période de maintenance
 - Effectuer une prise en compte
 - Forcer le résultat d'un check
 - Forcer la réexécution d'un check
 - Contexte
 - Prise en compte
 - Droit de modifier la condition de suppression automatique des prises en compte
 - Historique et SLA
 - Contenu de l'onglet Historique
 - Afficher le détail des changements dans l'Historique
 - Afficher le détail des changements des SLA
 - URL
 - Peut voir les URL externes
 - Les favoris
 - Tout le monde
 - Mes groupes
 - Privé
 - La météo des services
 - Les météo de l'utilisateur
 - Droits sur les météo dont l'utilisateur est propriétaire
 - Maximum de météo dont l'utilisateur peut être propriétaire
 - Les météo des autres utilisateurs
 - Droits sur les météo des autres utilisateurs

Contexte

Cet onglet regroupe l'ensemble des propriétés de paramétrage des interfaces utilisateur (*configuration ou visualisation*), les différentes zones et actions que l'utilisateur peut voir ou effectuer.

- Certaines propriétés pourront être associées à des **variables dynamiques** (voir la page [Les Variables \(Remplacement dynamique de contenu - Anciennement les Macros \)](#)).
- La **clé d'import** sera renseignée, afin de pouvoir rajouter les propriétés dans les fichiers cfg. (voir la page [Syntaxe des fichiers d'imports](#)).

Certaines propriétés auront des contraintes (*par exemple des caractères interdits*), si une contrainte n'est pas respectée un message d'erreur (*ou d'avertissement*) sera affiché.



L'ensemble de l'onglet "Autorisations" n'est accessible qu'aux administrateurs de Shinken

Liste des propriétés

UI Configuration

Propriété	Valeur	Venant des modèles
UI Configuration		
Edition des éléments		
Peut configurer des clusters ?	Vrai Faux Par défaut [Vrai]	
Paramétrage de sauvegarde		
Par défaut, soumettre en Staging Ignoré ?	Vrai Faux Par défaut [Vrai]	
Essais des checks		
Test du check sur un poller (production) ? ☒	Par défaut [Vrai]	
Test du check sur la machine de configuration (test) ? ☒	Par défaut [Vrai]	
Pour les affichages des seuils		
Peut modifier le contenu de l'affichage des seuils <i>(Hôtes, Cluster, Checks et Modèles)</i>	Vrai Faux Par défaut [Vrai]	
Pour les vues sans authentification		
Peut rendre visible un élément (cluster ou hôte) sur une vue sans authentification ?	Vrai Faux Par défaut [Faux]	

Edition des éléments

Peut configurer des clusters

Permet de définir si un utilisateur ayant le rôle "Administrateur de SI" peut éditer les clusters.

- Clé d'import = `acl__can_edit_clusters`

Spécificité

i N'est utile que pour les Utilisateurs de type "Administrateur de SI".

i La propriété est bloquée sur "Vrai" et n'est pas modifiable pour un Administrateur Shinken.

Paramétrage de sauvegarde

Par défaut, soumettre en Staging

Permet de sélectionner l'espace de soumission par défaut, lorsque l'utilisateur charge une nouvelle page.
 (voir la page [Comment soumettre par défaut dans Staging \(bypass zone de travail \)](#))

- Clé d'import = `default_submit_to_staging`

Spécificité

i N'est utile que pour les Utilisateurs de type "Administrateur"

i La sélection de l'espace de soumission ne peut être sélectionné que pour les pages correspondant aux éléments passant par la zone de travail :

- hôtes (édition simple + liste + action de masse)
- clusters (édition simple + liste + action de masse)
- et la liste "Les éléments" de la zone de travail

Essais des checks

Test du check sur un poller (production)

Permet de donner à l'utilisateur le droit d'exécuter les checks sur les Pollers. Si la case n'est pas cochée, alors ce bouton d'action ne sera pas visible dans l'interface de configuration de l'utilisateur.

- Clé d'import = **acl_try_check_on_poller**

Test du check sur la machine de configuration (test)

Permet de donner à l'utilisateur le droit d'exécuter les checks sur la machine de configuration. Si la case n'est pas cochée, alors ce bouton d'action ne sera pas visible dans l'interface de configuration de l'utilisateur.

- Clé d'import = **acl_try_check_on_synchronizer**

UI Visualisation

UI Visualisation

Actions

Peut effectuer des actions ? ☒

Par défaut [Vrai]

Actions spécifiques sur les éléments

Planifier une période de maintenance ? ☒	Par défaut [Vrai]
Effectuer une prise en compte ? ☒	Par défaut [Vrai]
Forcer le résultat d'un check ? ☒	Par défaut [Vrai]
Forcer la réexécution d'un check ? ☒	Par défaut [Vrai]

Contexte

 **Prise en compte**

Peut modifier la condition de suppression automatique des prises en compte ? ☒

Par défaut [Vrai]

Actions

Peut effectuer des actions

Permet de définir si l'utilisateur peut effectuer des actions à travers l'UI de Visualisation. Voici la liste des actions possibles:

Spécificité

- Planifier une période de maintenance (*DOWNTIME*)
- Effectuer une prise en compte (*ACKNOWLEDGE*)
- Choisir la condition de suppression automatique d'une prise en compte (*ACKNOWLEDGED*)
- Forcer le résultat d'un check
- Forcer la réexécution d'un check

- Clé d'import = **can_submit_commands**

Actions spécifiques sur les éléments

Planifier une période de maintenance

Permet de donner à l'utilisateur le droit de planifier ou d'enlever des périodes de maintenance depuis l'interface de visualisation.

Si la case n'est pas cochée, alors ce bouton d'action ne sera pas visible dans l'interface de visualisation de l'utilisateur.

- Clé d'import = **acl_make_downtime**

Effectuer une prise en compte

Permet de donner à l'utilisateur le droit d'effectuer ou d'enlever des prises en compte dans l'interface de visualisation.

Si la case n'est pas cochée, alors ce bouton d'action ne sera pas visible dans l'interface de visualisation de l'utilisateur.

Si la case de cette propriété n'est pas cochée, la case de la propriété " Choisir la condition de suppression automatique d'une prise en compte" sera décocher automatiquement.

- Clé d'import = **acl_make_acknowledge**

Forcer le résultat d'un check

Permet de donner à l'utilisateur le droit de forcer le résultat d'un check dans l'interface de visualisation.

Si la case n'est pas cochée, alors ce bouton d'action ne sera pas visible dans l'interface de visualisation de l'utilisateur.

- Clé d'import = **acl_force_result_check**

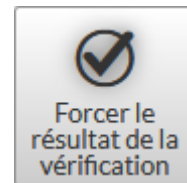
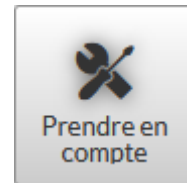
Forcer la réexécution d'un check

Permet de donner à l'utilisateur le droit de demander les réexecutions de checks dans l'interface de visualisation.

Si la case n'est pas cochée, alors ce bouton d'action ne sera pas visible dans l'interface de visualisation de l'utilisateur.

- Clé d'import = **acl_force_retry_check**

i Si la propriété est à FAUX (afin que l'utilisateur ne puisse pas effectuer d'actions), alors, même si les boutons d'action sont visibles dans l'interface, l'utilisateur recevra un message d'interdiction s'il tente de les utiliser.



Contexte

Prise en compte

Droit de modifier la condition de suppression automatique des prises en compte

Cette propriété permet de donner le droit à l'utilisateur de pouvoir choisir la condition de suppression automatique de la prise en compte.



L'utilisateur aura le choix entre deux options :

- s'enlève si le statut passe à Ok
- s'enlève sur n'importe quel changement de statut (hors statut inconnu)



Effectuer une prise en compte

Hôte : srv-bdx-ad01

Commentaire :

Saisissez une raison

Notification :

Envoyer une notification au contact de l' Hôte ?

Oui

Non

Condition de suppression automatique :

Le contexte sera retiré automatiquement :

► uniquement si le statut passe à sur un changement de statut (, , ou)

Note : le statut est ignoré pour déterminer la suppression.

Le contexte ne s'enlèvera pas dans les cas suivants :

si →

si →

si →

si →

VALIDER

ANNULER

Historique et SLA

Historique et SLA

Contenu de l'onglet Historique



-- Par défaut [Historique & SLA] --

Afficher le détail des changements dans l'Historique



Par défaut [Vrai]

Afficher le détail des changements des SLA



Par défaut [Vrai]

URL

Peut voir les URL externes



Par défaut [Vrai]

Les favoris

		Lecture	Création	Agencement	Modification	Suppression	Tout	Par défaut
Tout le monde								Par défaut [all]
Mes groupes								Par défaut [all]
Privé								Par défaut [all]

Contenu de l'onglet Historique

Permet de choisir la vue de l'onglet Historique dans l'interface de visualisation.

- Clé d'import = **acl_in_tab_history**

Spécificité

Via fichiers Cfg, les valeurs possibles pour cette propriété sont : null, sla, history ou history_sla.

Afficher le détail des changements dans l'Historique

Permet de donner à l'utilisateur le droit de voir le détail des changements de statut et contexte pour chaque jour dans l'onglet Historique/SLA de l'interface de visualisation

- Clé d'import = **acl_show_history_range**

Afficher le détail des changements des SLA

Permet de donner à l'utilisateur le droit de voir le détail des changements de statut et contexte dans l'onglet Historique/SLA de l'interface de visualisation

- Clé d'import = **acl_show_sla_range**

URL

Peut voir les URL externes

Permet de donner (*ou supprimer*) le droit de voir les liens externes sur l'interface de supervision. Si la case n'est pas cochée, alors les liens externes ne seront pas visibles.

- Clé d'import = **acl_show_external_url**

Les favoris

Tout le monde

Permet de paramétrer les droits d'accès à la section "Tout le monde" des favoris de l'interface de visualisation (voir la page [Volet Favoris \(Gestion des Vues \)](#)).

La section "Tout le monde" permet de partager une vue avec tous les utilisateurs de Shinken.
Voici les différents droits qui peuvent être choisis :

- Lecture : l'utilisateur peut voir cette section et les vues qui la composent. C'est également le droit de base qui permet d'afficher la section. Ce droit sera automatiquement sélectionné si un autre droit est choisi. Si le droit de lecture n'est pas donné, alors la section entière sera cachée à l'utilisateur.
- Création : l'utilisateur peut dupliquer et référencer des vues dans cette section avec un glisser-déposer. Si le droit de création n'est pas donné, l'utilisateur recevra un message lui interdisant d'effectuer la duplication ou la référence.
- Agencement : l'utilisateur peut déplacer des vues à l'intérieur de cette section. Afin de l'organiser, il peut créer des dossiers et séparateurs. Il peut aussi supprimer les séparateurs et les dossiers vides. Si le droit n'est pas donné, l'utilisateur ne pourra pas effectuer de rangement dans la section, mais il pourra éventuellement dupliquer ou référencer des vues de la section.
- Modification : l'utilisateur peut modifier le contenu des vues de cette section, par exemple le titre, les filtres ou tris des listes, ou encore la composition des tableaux de bord des portails. Si le droit de modification n'est pas donné, alors les boutons d'édition et de sauvegarde ne seront plus disponibles dans les vues.
- Suppression : l'utilisateur peut supprimer des vues de cette section, y compris les vues dont il n'est pas le propriétaire. Une poubelle apparaîtra pour effectuer cette action.

Spécificité

 L'utilisateur peut toujours modifier ou supprimer les vues dont il est propriétaire (*ses vues sont distinguées par un fond bleu*).

Clé d'import = **acl_share_everybody**

Mes groupes

Permet de paramétrer les droits d'accès à la section "Privé" des favoris de l'interface de visualisation.
La section "Privé" n'est accessible uniquement à l'utilisateur. C'est dans cette section que les favoris sont rajoutés depuis les vues.

Voici les différents droits qui peuvent être choisis :

- Lecture : l'utilisateur peut voir cette section et les vues qui la composent. C'est également le droit de base qui permet d'afficher la section. Ce droit sera automatiquement sélectionné si un autre droit est choisi. Si le droit de lecture n'est pas donné, alors la section entière sera cachée à l'utilisateur.
- Création : l'utilisateur peut ajouter des vues dans ses favoris, et dupliquer ou référencer des vues dans cette section avec un glisser-déposer. Si le droit de création n'est pas donné, l'utilisateur recevra un message lui interdisant d'effectuer la duplication ou la référence et le bouton "Ajouter aux favoris" ne sera pas disponible.

Spécificité

 L'utilisateur peut toujours modifier ou supprimer les vues dont il est propriétaire (*ses vues sont distinguées par un fond bleu*).

- Agencement: l'utilisateur peut déplacer des vues à l'intérieur de cette section. Afin de l'organiser, il peut créer des dossiers et séparateurs. Il peut aussi supprimer les séparateurs et les dossiers vides. Si le droit n'est pas donné, l'utilisateur ne pourra pas effectuer de rangement dans la section, mais il pourra éventuellement dupliquer ou référencer des vues de la section.
- Modification: l'utilisateur peut modifier le contenu des vues de cette section, par exemple le titre, les filtres ou tris des listes, ou encore la composition des tableaux de bord des portails. Si le droit de modification n'est pas donné, alors les boutons d'édition et de sauvegarde ne seront plus disponibles dans les vues.
- Suppression: l'utilisateur peut supprimer des vues de cette section, y compris les vues dont il n'est pas le propriétaire. Une poubelle apparaîtra pour effectuer cette action.

- Clé d'import = **acl_share_group**

Privé

Permet de paramétrer les droits d'accès à la section "Privé" des favoris de l'interface de visualisation. La section "Privé" n'est accessible uniquement à l'utilisateur. C'est dans cette section que les favoris sont rajoutés depuis les vues.

Voici les différents droits qui peuvent être choisis :

- Lecture : l'utilisateur peut voir cette section et les vues qui la composent. C'est également le droit de base qui permet d'afficher la section. Ce droit sera automatiquement sélectionné si un autre droit est choisi. Si le droit de lecture n'est pas donné, alors la section entière sera cachée à l'utilisateur.
- Création : l'utilisateur peut ajouter des vues dans ses favoris, et dupliquer ou référencer des vues dans cette section avec un glisser-déposer. Si le droit de création n'est pas donné, l'utilisateur recevra un message lui interdisant d'effectuer la duplication ou la référence et le bouton "Ajouter aux favoris" ne sera pas disponible.
- Agencement : l'utilisateur peut déplacer des vues à l'intérieur de cette section. Afin de l'organiser, il peut créer des dossiers et séparateurs. Il peut aussi supprimer les séparateurs et les dossiers vides. Si le droit n'est pas donné, l'utilisateur ne pourra pas effectuer de rangement dans la section, mais il pourra éventuellement dupliquer ou référencer des vues de la section.
- Modification : l'utilisateur peut modifier le contenu des vues de cette section, par exemple le titre, les filtres ou tris des listes, ou encore la composition des tableaux de bord des portails. Si le droit de modification n'est pas donné, alors les boutons d'édition et de sauvegarde ne seront plus disponibles dans les vues.
- Suppression : l'utilisateur peut supprimer des vues de cette section, y compris les vues dont il n'est pas le propriétaire. Une poubelle apparaîtra pour effectuer cette action.

- Clé d'import = **acl_share_private**

La météo des services

Spécificité

 L'utilisateur peut toujours modifier ou supprimer les vues dont il est propriétaire (*ses vues sont distinguées par un fond bleu*).

La météo des services (Sera pris en compte si un module de météo est présent)

Les météo de l'utilisateur

	Créer	Modifier	Gérer (Copier, Supprimer, ...)	Tout	Par défaut
Droits sur les météo dont l'utilisateur est propriétaire	☐	☐	☐	☐	Par défaut [Aucun]
Maximum de météo dont l'utilisateur peut être propriétaire / Créer, changer de propriétaire, ...	<input type="range" value="2"/>			2	Par défaut [2]

Les météo des autres utilisateurs

		Dans la corbeille				Tout	Par défaut
	Copier	Changer le propriétaire	Supprimer	Restaurer	Supprimer définitivement		
Droits sur les météo des autres utilisateurs	☐	☐	☐	☐	☐	☐	Par défaut [Aucun]

Les météo de l'utilisateur

Droits sur les météo dont l'utilisateur est propriétaire

Permet de paramétrer les possibilités sur les météo qui appartiennent à l'utilisateur.

Voici les différents droits qui peuvent être choisis :

- Créer :
 - l'utilisateur a le droit de créer de nouvelles météo des services.
 - Si le droit n'est pas donné, le menu "Nouvelle météo des services" ne sera pas disponible.
 - Modifier :
 - l'utilisateur peut accéder au mode d'édition des météo qui lui **appartiennent**.
 - Gérer :
 - L'utilisateur peut (sur les météo de services qui lui **appartiennent**) :
 - les copier,
 - changer leur propriétaire.
 - les supprimer,
 - les restaurer,
 - les supprimer définitivement.
- Clé d'import = `acl__service_weather__owned__rights`

Spécificité

i N'est utile que pour les Utilisateurs de type "Administrateur de SI" et "Utilisateur".

i Les Administrateurs Shinken ne sont pas impactés par ces droits, ils possèdent tous ces droits.

Maximum de météo dont l'utilisateur peut être propriétaire

Permet de limiter le nombre de météo créées ou détenues par un utilisateur.

Une fois la limite atteinte, un utilisateur ne sera plus en mesure de :

- Créer une nouvelle météo ;
 - Copier une météo ;
 - Devenir propriétaire d'une météo ;
 - Restaurer une météo lui appartenant ;
- Clé d'import = `acl__service_weather__owned__nb_max_user_can_own`



Cette propriété est mise en place, car les météo publiées étant calculées à intervalles réguliers, ne pas limiter leurs nombres peut impacter les performances.

Les météo des autres utilisateurs

Droits sur les météo des autres utilisateurs

Permet de paramétrer les droits sur les météo qui n'appartiennent pas à l'utilisateur.

Voici les différents droits qui peuvent être choisis :

Spécificité

- Copier : L'utilisateur a le droit de copier des météo existantes pour en créer une nouvelle ;
 - Changer le propriétaire : L'utilisateur a le droit de changer le propriétaire de météo qui ne lui appartient pas ;
 - Supprimer : L'utilisateur a le droit de supprimer des météo qui ne lui appartiennent pas ;
 - Restaurer : L'utilisateur a le droit de restaurer des météo qui ne lui appartiennent pas ;
 - Supprimer définitivement : L'utilisateur a le droit de supprimer définitivement des météo qui ne lui appartiennent pas ;
- Clé d'import = **acl__service_weather__non_owned__rights**

 N'est utile que pour les Utilisateurs de type "Administrateur de SI" et "Utilisateur".

 Les Administrateurs Shinken ne sont pas impactés par ces droits, ils possèdent tous ces droits.